

CHAPITRE II.

Les espèces.

Aussi étrange qu'il puisse paraître, l'inventaire des Mammifères des divers secteurs du Parc National Albert n'est pas encore terminé, surtout en ce qui concerne les espèces de petite taille. Même pour un groupe se prêtant aussi bien à l'observation que les Ongulés, il reste encore un certain nombre de formes dont la répartition à l'intérieur de nos limites demeure imprécise. Néanmoins il s'agit surtout d'espèces d'habitats « fermés » et la liste des Ongulés vivant dans les biotopes « ouverts » peut, au contraire, être considérée comme complète.

Ordre des PROBOSCIDEA.***Loxodonta africana* (BLUMENBACH).**

L'Éléphant (fig. 25 à 36, Pl. XIII à XVIII) est signalé dans la totalité des zones d'observation des trois secteurs du Parc National Albert, de la forêt de la Moyenne-Semliki jusqu'à la zone subalpine des Virunga, du Tshiaberimu et du Ruwenzori. Cette espèce fréquente donc la quasi-totalité des habitats définis dans le précédent chapitre, mais tous n'ont pas pour elle la même signification. *Loxodonta africana* a une nette préférence pour les savanes boisées, les forêts sèches et humides (de plaine et de montagne), ainsi que pour le *bambusetum*. Les milieux « fermés » sont donc pour lui des biotopes préférentiels, alors que les savanes herbeuses ne constituent que des habitats marginaux où il passe souvent, mais ne séjourne guère. On remarquera d'ailleurs que l'Éléphant surpris en milieu « ouvert » fuit toujours systématiquement vers les galeries ou les couverts.

Au-dessus de l'étage des bambous, ses incursions paraissent peu fréquentes. C'est ainsi qu'il ne semble séjourner qu'irrégulièrement dans la forêt à *Hagenia*; nous avons cependant observé ses excréments à 3.100 m, près de Kabara, ainsi qu'à 3.150 m à la base du Visoke (mars 1958). Rappelons qu'une femelle et deux jeunes furent observés dans le cratère du Gahinga (3.474 m) au milieu des lobélies, des *Senecio* géants et des bruyères arborescentes, par B. G. KINLOCH (1957). M. A. MEYER en a également vu des traces au « camp William », 3.700 m, au-dessus de Kabara.

Dans les volcans « actifs », il est particulièrement abondant à tous les étages, même sur les coulées de lave récentes; il atteint le sommet du Nyamuragira (3.056 m) et dépasse le point d'eau situé sur la selle Nyiragongo-Baruta (3.100 m). M. MEYER a aussi vu des excréments dans le cratère du Nyamuragira, près des solfatares, en 1955. Nous avons fait la même observation en janvier 1960.

Sur le Tshiaberimu, l'un de nous a observé d'abondants excréments de cette espèce jusqu'au sommet (3.100 m), en novembre 1958.

Sur le massif du Ruwenzori, l'Éléphant est également assez fréquent. KINT (Rapport Mutsora, IV.1958) note que ses traces sont abondantes vers 2.300 m, dans la région située entre les sources de la Hululu et la rive gauche de la Lume. DE HEENZELIN DE BRAUCOURT et MOLLARET (1956) le mentionnent comme très fréquent dans la forêt de montagne, particulièrement dans les vallées de la Ruanoli et de la Lume. Nous-mêmes l'avons trouvé abondant dans les friches, vers 1.800-2.200 m; il traverse aussi la forêt de montagne et atteint le bambusetum, où les traces les plus élevées ont été observées à 2.800 m, au-dessus de Kalindere. Les effectifs de cette espèce semblent beaucoup plus réduits dans la vallée de la Butahu.

En plaine, les plus fortes concentrations ont été observées sur la Haute-Semliki, entre la Karurume et la Nyaleka. Dans la région de la Moyenne-Semliki, il est particulièrement commun dans certaines formations secondaires.

Au Parc National Albert, l'espèce nous a semblé dans l'ensemble être éminemment vagabonde et se déplacer constamment, sans que l'on puisse toutefois parler, comme en d'autres points d'Afrique, de migrations régulières. Certains individus sont cependant remarquablement fidèles à une région donnée : le 28 juillet 1957, nous remarquons, sur la rive droite de la Rwindi, en amont du pont, un Éléphant femelle adulte faisant partie d'un troupeau de 14 têtes facilement reconnaissable par sa défense droite retournée vers l'arrière (fig. 29, Pl. XV). Cet animal spontanément « marqué » fut ensuite signalé à MM. CORNET D'ELZIUS et BAERT, et il fut possible, au cours des deux années suivantes, de suivre une partie de ses déplacements dans le secteur touristique du Parc National ⁽²⁾. Voici les emplacements successifs auxquels cette femelle fut observée.

Date	Observateurs	Troupeau de	Localités
28.VII.1957	F.B. et J.V.	14	Rive droite de la Rwindi, amont du pont.
27.XI.1957	BAERT	?	Fin de la piste centrale, à son raccord avec la piste de la Rwindi.
9.XII.1957	Guide	30	Fin de la piste de la Rwindi.
14.I.1958	Guide	?	Près du pont de la Rwindi.
28.I.1958	Guide	?	Kashwa, sur la piste de la Ruts-huru.
4.II.1958	Guide	15	Près du pont de la Rwindi.
10.III.1958	Guide	16	Kamambara, fin de la piste de la Rwindi.

(2) D'après le Major E. HUBERT et M. H. DANLY, cette femelle fréquenterait d'ailleurs cette région depuis très longtemps; en 1939 et en 1946 elle était déjà observée fréquemment dans un rayon de quelques kilomètres autour du camp de la Rwindi. S'il n'y a pas eu confusion avec un autre animal de même sexe présentant exactement la même malformation de la défense droite (ce qui semble bien peu probable), il y a là un bel exemple de sédentarité.

D
2.VIII.19
VIII.1958
20.IX.195
25.IV.195
6.V.1959
10.VI.195
26.VI.195
13.VII.195
25.VII.195
28.VIII.19
4.IX.1959
14.IX.195
30.X.1959

Cet a
remarqu
entendu
Nationa
ment la

Des
certaine
de vérita
Au cour
de Kaba
a été fru
de la Rv
à 2.100 r
infranch
« à pics
dans cel
gère-aigl

Dans
chemina
montagr
été poss
de la Ha
les crête
courue
serait d'
une lopp
dermes

Date	Observateurs	Troupeau de	Localités
2.VIII.1958	J.V.	± 60	Rive droite de la Rwindi, au même endroit que le 28.VII.1957.
VIII.1958	CORNET D'ELZIUS	40-50	Rive droite Rwindi, entre Nyamule et la rivière.
20.IX.1958	CORNET D'ELZIUS	2 (mise bas)	Rive gauche Rwindi, près de la station.
25.IV.1959	BAERT et MERCIER	12	Piste de la Rwindi.
6.V.1959	BAERT et CLIGNET	12	Piste de la Rwindi.
10.VI.1959	Guide	12	Piste de la Rwindi.
26.VI.1959	Garde	15	Mahia, carrefour des deux pistes.
13.VII.1959	Guide	4	Mahia.
25.VII.1959	J.V.	13	Piste de la Rutshuru, à 4 km de son origine.
28.VIII.1959	Guide	18	Début de la piste de la Rutshuru.
4.IX.1959	Guide	27	Début de la piste de la Rwindi.
14.IX.1959	J.V.	27	Au km 229, au Sud de la route.
30.X.1959	J.V.	11	Mahia, à 7,5 km de la bifurcation grand-route - piste de Vitshumbi.

Cet animal a donc été pendant deux ans (et peut-être depuis vingt !) remarquablement fidèle à un district assez restreint — sans préjudice, bien entendu, des incursions qu'il a pu faire dans d'autres parties du Parc National où il avait moins de chances d'être repéré. On remarquera incidemment la grande variabilité de la taille des troupeaux dont il faisait partie.

Des déplacements de beaucoup plus grande amplitude sont cependant certainement possibles et même fréquents, à en juger par le développement de véritables réseaux de pistes dans certains secteurs de parcours difficile. Au cours d'une exploration de la crête Congo-Nil au Sud de l'escarpement de Kabasha, en direction et au-delà du mont Kaswa, l'un de nous (J. V.) a été frappé par le nombre de pistes de grands Ongulés quittant la plaine de la Rwindi à une altitude de 1.100 m pour rejoindre le sommet de la crête à 2.100 m environ, et ceci bien que la pente soit extrêmement abrupte, voire infranchissable à de nombreux endroits du fait de l'existence de véritables « à pics » rocheux. Des Éléphants et des Buffles furent observés directement dans cet escarpement, à cette occasion, dans les grands peuplements de fougère-aigle.

Dans le massif des Kasali, il est également fréquent de voir des Éléphants cheminant à mi-hauteur des flancs orientaux, pourtant très abrupts, de ces montagnes. Au cours d'une étude de ce massif, effectuée en juin 1958, il a été possible de constater que toute une série de pistes quittent la plaine de la Haute-Rwindi, remontent les vallées du versant occidental et atteignent les crêtes. La ligne de crête supérieure (vers 2.200 m) est, elle-même, parcourue par une longue piste d'Éléphants sans laquelle toute circulation serait d'ailleurs impossible pour l'observateur. Une série de pistes présentent une topographie en escaliers, dans les rochers, ce qui permet aux pachydermes d'escalader des pentes de 80 % !

A vrai dire, bien peu d'obstacles paraissent capables de gêner sérieusement les déplacements de ces animaux. Les quelques exemples que nous venons de donner montrent leurs capacités d'ascensionnistes. Les cours d'eau (même s'il s'agit de rapides) ne semblent pas, d'autre part, constituer pour eux un obstacle sérieux : Rutshuru, Rwindi et Semliki (fig. 35, Pl. XVIII) sont franchies fréquemment, voire quotidiennement, bien que les traversées se fassent, de préférence, en certains points où l'eau est assez peu profonde. Sur la rive ouest, abrupte, du lac Édouard, les Éléphants arrivent à passer, soit le long des pentes, soit sur les étroites plages.

On en a même vu s'aventurer en baie de Vitshumbi et en baie de Kamande, à plus d'un kilomètre des rives. Et pourtant, d'après des observateurs aussi perspicaces que PRIMAN (1945) et VERHEYEN (1954), l'Éléphant d'Afrique ne peut pas nager; si la profondeur est trop grande, il doit marcher sur le fond, l'extrémité de sa trompe émergeant seule, comme un « schnorkel ».

L'amplitude des déplacements effectués par *Loxodonta africana* est, vraisemblablement, conditionné par la quantité de matières végétales nécessaires à sa nourriture. Les observations faites en captivité à Gangala na Bodio ont montré qu'un adulte avait besoin d'un minimum de 150 kg de nourriture fraîche par jour (HOIER, 1950; OFFERMANN, 1953; CORNET D'ELZIUS, in litt.); dans les jardins zoologiques européens, une ration quotidienne de 75 kg de foin et de 15 kg de graines est également habituelle. Pour ne pas « épuiser » rapidement les ressources alimentaires de son domaine vital, une troupe d'Éléphants doit donc parcourir de grandes distances.

Heureusement, le régime de ces animaux est extrêmement varié. *Loxodonta africana* est, tout d'abord, à la fois un mangeur de feuillage et un brouteur d'herbes, ce qui explique en grande partie l'éclectisme de son habitat. Par ailleurs, la liste des espèces végétales consommées est certainement très longue. Pour notre part, nous avons noté les aliments suivants :

— des plantes herbacées et des graminées diverses qui sont arrachées par touffes avec la trompe et ensuite agitées et frappées contre le sol, comme si l'animal voulait se débarrasser de la terre adhérente aux racines avant de les porter à sa bouche. L'un de nous (J. V.) a observé de même, le 21 décembre 1958, à Ishango, un Éléphant arrachant des plantes aquatiques avec sa trompe et agitant ensuite la touffe dans l'eau, comme pour la « rincer ». *Loxodonta africana* paraît être un des rares grands Mammifères qui puisse se nourrir de *Cymbopogon afronardus*, qui est évité par la plupart des autres Ongulés. Aux environs du lac Édouard (près de Vitshumbi) il absorbe de grandes quantités de *Sporobolus robustus*. Près du lac Magera, vers 2.000 m d'altitude, il recherche particulièrement *Scirpus inclinatus* et *Eleusine africana*. Parmi les autres espèces consommées citons également *Cyperus articulatus*.

— du Céleri sauvage (*Peucedanum kerstenii*), Kabara, (III.1958).

— des
en si g
et que
plus fo
Le Pha
buer le
Kruger

— des
chryso
— du l
trome
maux
avons
cassée
de fibr

— des
faites à
— des
tomber
maîtres
vation

— de l'
il semb
a noté
— des
volontai

Dans
qu'exerc
cueille p

Pour
d'*Acacia*
dans de
de l'éco
nata. La
blement

Dans
lionne u
mais su
liberica.

Nous
de feuil
pelons c

— des branches feuillues d'*Acacia sieberiana*, qui sont souvent arrachées en si grand nombre sur les arbres que ceux-ci sont véritablement mutilés et que leur croissance — et leur survie — est compromise. Des arbres de plus forte taille peuvent même être délibérément renversés par l'animal. Le *Phoenix reclinata* lui-même est attaqué, l'Éléphant pouvant ainsi contribuer localement à la réduction des galeries (il en est de même au Parc Kruger; voir VAN DER SCHIFF, 1959).

— des feuilles et branches de *Cassia*, essence secondaire, du feuillage d'*Olea chrysophylla*, de *Grewia similis*, de *Phyllanthus* sp.

— du feuillage et même des liges de bambou. Les dégâts faits alors par le troupeau dans le bambusetum sont considérables : non seulement, les animaux cassent beaucoup de plants pour en arracher les feuilles, mais nous avons même trouvé une tige de 10 cm de diamètre environ qui avait été cassée et écrasée (avec les dents ?), ce qui l'avait transformée en une masse de fibres lâches (observation du 8.VIII.1957).

— des fruits de saucissonier (*Kigelia* sp.) dont il suce le jus (observations faites à Mamusengero, près de Malulu).

— des graines (et des gousses) d'*Acacia*, que les animaux peuvent faire tomber en appuyant leur trompe et leurs défenses sur le tronc et les maîtresses branches et en leur imprimant un ébranlement violent (observation du 31.VII.1957).

— de l'écorce de certaines Mimosacées, en particulier d'*Albizia* sp. dont il semble très friand. Il est intéressant de remarquer que VAN DER SCHIFF a noté le même phénomène au Parc Kruger.

— des rhizomes de *Panicum repens* que les animaux peuvent déterrer volontairement avec les pattes (fig. 34, Pl. XVII).

Dans la plaine des Rwindi-Rutshuru, LEBRUN (1947) insiste sur l'attrait qu'exercent sur l'Éléphant les fruits de *Ficus gnaphalocarpa*; l'animal les cueille parfois avec sa trompe.

Pour la plaine de la Haute-Semliki, VERHEYEN (1954) cite du feuillage d'*Acacia* et « toutes sortes de broussailles, ainsi que des graminées poussant dans des endroits marécageux », des tubercules de *Sansevieria*, des fruits, de l'écorce et du bois d'*Euphorbia calycina*, des feuilles de *Phoenix reclinata*. La bouche et l'œsophage d'un jeune de 6 ans environ, mort probablement foudroyé, étaient pleins de graminées.

Dans la forêt ombrophile de la Moyenne-Semliki, ce même auteur mentionne un régime beaucoup plus varié, composé « de branchettes, de racines, mais surtout de fruits ». Nous avons identifié, pour notre part, le *Coffea liberica*.

Nous n'avons pas pu déterminer quelle était la proportion d'herbes et de feuillages consommés par les Éléphants du Parc National Albert. Rappelons cependant, à titre de comparaison, que l'étude du contenu stomacal

de 47 animaux tués par I. O. Buss (1959) dans le Nord de l'Uganda a montré que 91 % de son volume était composé d'herbages (*Hyparrhenia dissoluta*, *H. filipendula* et *Pennisetum purpureum* principalement) et 8 % seulement de feuillages et de fruits. Une telle prépondérance du régime herbacé n'est peut-être cependant qu'un phénomène propre aux milieux les plus ouverts.

La variété, l'extrême diversité et la juxtaposition des habitats de l'Éléphant au Parc National Albert offrent une occasion unique d'étudier le problème des races forestières (*cyclotis*) et de savane (*oxyotis*) de *Loxodonta africana*. Quelle est la nature de ces formes, dont l'isolement écologique (dans le territoire qui fait l'objet de notre étude tout au moins) est certainement très incomplet ? Les Éléphants des forêts de montagne, comme ceux de la forêt humide de la Moyenne-Semliki, paraissent généralement plus petits, l'oreille plus arrondie et les défenses plus minces, plus longues et moins recourbées que ceux des savanes herbeuses et boisées. Mais, et VERHEYEN (1954) le fait justement remarquer, les intermédiaires entre les deux formes extrêmes ne manquent pas, aussi bien dans les habitats « ouverts » que dans les biotopes « fermés ». Ceci n'a rien d'étonnant après ce que nous avons dit des déplacements « au long cours » de ces animaux, et les deux races (ou simples écotypes ?) ont toute chance de se trouver très mélangées dans notre région, étant donné l'importance des écotones entre les deux grandes catégories d'habitats. BACKHAUS (1958) a d'ailleurs attiré récemment l'attention sur la relativité des caractères distinctifs des deux formes dans de telles zones de transition. Étudiant les Éléphants du Parc National de la Garamba et ceux de la station de Gangala na Bodio, il arrive à la conclusion qu'un même animal peut avoir les oreilles de la variété de forêt et les défenses de celle de savane et qu'un même troupeau peut renfermer des représentants des deux soi-disant espèces. Au Parc de la Garamba, BACKHAUS a pu identifier des spécimens de 9 prétendues races, dont 3 sont généralement rattachées à l'espèce de savane et 4 à celle de forêt. Le nombre d'ongles aux pattes est aussi variable que les autres caractères. Si l'on veut continuer à considérer les deux formes de l'Éléphant d'Afrique comme spécifiquement ou subsécifiquement distinctes, force est donc d'admettre qu'elles s'hybrident très largement dans leurs zones de contact.

Le Pha
dans tous
dans les d
les différe
sa limite,
versée du
trouve plu
terrains p
(environs d
VIII.1958).

La lim
connue dan
la plaine, à
les premier
par M. P.

Nos obs
d'affirmer
comme le
l'Upemba,
utilise les
danger et p
comme ail
tendraient
passer. GE
régions ha
Les Phacoc
ou dans le
ceux peu p

Le fond
racines de
labourant
d'une Antil
certitude, r
animal mar
Par ailleur
a vu des M
Au Parc N
les fruits d

Ordre des ARTIODACTYLA.

Famille des SUIDAE.

Phacochoerus aethiopicus PALLAS.

Le Phacochère (fig. 40, Pl. XX) se rencontre, au Parc National Albert, dans tous les habitats « ouverts » des secteurs nord et centre, c'est-à-dire dans les diverses savanes herbeuses et boisées; il manque, par contre, dans les différents types forestiers, qu'ils soient secs ou humides. C'est ainsi que sa limite, dans le secteur nord, coïncide approximativement avec la traversée du Parc par la route Beni-Mutsora, au Nord de laquelle on ne le trouve plus. Dans le secteur sud, l'espèce est absente, sauf dans certains terrains plus ou moins dénudés entre les extrémités des coulées de lave (environs du lac Kibuga, IV.1958; région du lac Ondo, observation aérienne, VIII.1958).

La limite de distribution altitudinale de cette espèce est encore mal connue dans notre région. Dans le massif des Kasali, elle est commune dans la plaine, à l'Est comme à l'Ouest de la chaîne, mais semble se raréfier dès les premiers contreforts montagneux; un exemplaire a été capturé à 1.400 m par M. P. BAYET.

Nos observations ne sont pas assez nombreuses pour nous permettre d'affirmer — ou d'infirmer — que la distribution du Phacochère est, comme le pense VERHEYEN (1951) en ce qui concerne le Parc National de l'Upemba, « intimement liée à celle de l'Oryctérope ». Que notre Suidé utilise les terriers de cet animal pour s'y abriter la nuit ou en cas de danger et pour y mettre bas, est certainement vrai au Parc National Albert comme ailleurs en Afrique. Les observations de GUIRAUD (1948) au Sénégal tendraient cependant à montrer que cet animal peut, à l'occasion, s'en passer. GEIGY (1955) dit également qu'au Tanganyika « il y a cependant des régions habitées par des Phacochères où l'Oryctérope est rare ou absent. Les Phacochères sont alors obligés de coucher dehors sous les broussailles ou dans des renforcements de terrain où ils grattent avec leurs sabots des creux peu profonds leur servant de gîtes mal protégés ».

Le fond du régime du Phacochère est constitué de tiges, d'épis et de racines de graminées, de bulbes et de tubercules qu'il déterre de jour en labourant le sol comme un Sanglier. Il broute également à la manière d'une Antilope. Parmi les espèces dont la consommation fut observée avec certitude, notons *Bothriochlou glabra*. Rien d'étonnant donc à ce que cet animal manque dans les biotopes où graminées et géophytes se font rares. Par ailleurs, l'espèce paraît ne pas dédaigner les charognes. GEIGY (1956) a vu des Maréassins dévorer les restes d'un oiseau en pleine décomposition. Au Parc National de la Garamba, il semble affectionner particulièrement les fruits de *Vitex* et de *Kigelia* (VERSCHUREN, 1958).

Potamochoerus porcus LINNÉ.

Le Potamochère, bien qu'il ne soit pas fréquemment observé du fait de son activité strictement nocturne (à l'inverse du Phacochère), est signalé, d'après les rapports des gardes, dans tous les sous-secteurs nord et sud du Parc Albert. L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique en renferme six pièces, envoyées par J. DE WILDE, provenant des sous-secteurs de Kikura et de la Haute-Djelube, ainsi que de la forêt à l'Ouest de la piste Mwenda-Katuka, près de l'ancien village Lisari. La Mission G. F. DE WITTE en a, de son côté, récolté un spécimen (n° 378) à Kilia (Kaparata), hors des limites du Parc National.

Dans le secteur central, le Potamochère est très localisé. Nous ne l'avons, pour notre part, jamais rencontré, mais les gardes (Rapport Rwindi, X.1958 et Rapport Annuel de CORNET D'ELZIUS, 1958) le signalent dans les sous-secteurs de la rive occidentale du lac et dans les vallées de la Kasoso et de l'Ishasha.

Cette espèce fréquente presque exclusivement les habitats « fermés », ou tout au moins les régions de brousse dense dans les savanes boisées, les galeries d'une certaine taille et les formations secondaires à *Pennisetum*. Elle paraît même plus ou moins commensale de l'homme et de ses cultures.

Tous les auteurs récents (EWER, 1958; JOBAERT, 1958) s'accordent à reconnaître à ce Suidé un régime omnivore, bien que les racines, les tubercules, les herbes et les fruits constituent le plus gros de son régime. A l'opposé du Phacochère qui laboure le sol avec ses canines et accessoirement avec son groin, le Potamochère utilise uniquement ce dernier, qui est d'ailleurs petit mais excessivement dur et mobile. Les muscles du rhinarium sont particulièrement développés (EWER, 1958). MALBRANT et MACLATCHY (1949) avaient déjà noté qu'il ne dédaignait pas à l'occasion les petits animaux sauvages ayant même trouvé dans l'estomac de deux d'entre eux « une énorme quantité de chenilles mélangées à des débris de noix et de drupes de palmiers *Elacis* ». JOBAERT (1958), de son côté, insiste sur le fait que ce « carnivore convaincu » consomme de jeunes oiseaux pris au nid, de petits Mammifères et surtout quantité de serpents y compris des Pythons de Séba et des Vipères heurtantes. Il fouille la vase des mares pour se bourrer de *Clarias* et de Crabes et est aussi un « consommateur impénitent » de charognes : placentas abandonnés et même cadavres d'Éléphants. PHILLIPS (1926) a noté que le Potamochère avait l'habitude, en Afrique du Sud, de suivre les troupes d'Éléphants pour rechercher des aliments dans les excréments de ces derniers et profiter des racines et des insectes « déterrés » par ces pachydermes. Ce comportement n'a jamais été signalé au Congo.

L'Hy
largemen
un anit
montagr
à fourré
rapports
Dans la
les gale
différen
dans la
monts F
région s
contact
travertin
observée
de déféc
été noté
à *Cynon*
le long
II.1958).
y affect
friches e
ses trace
de la zo
jusqu'à
dépasse

L'esp
d'observ
d'*Euphe*
comme
rimbo e

Le r
animal
cules qu
expliqu
ment tr

Hylochoerus meinertzhageni THOMAS.

L'Hylochère (fig. 37 à 39, Pl. XIX et XX) est sans doute le Suidé le plus largement répandu au Parc National Albert; bien qu'il soit essentiellement un animal d'habitats « fermés », de forêt ombrophile de plaine ou de montagne, et également de forêt sèche, on le rencontre aussi dans la steppe à fourrés, surtout le long des galeries. Il est d'ailleurs signalé, d'après les rapports des gardes, dans la totalité des sous-secteurs nord, centre et sud. Dans la plaine, au Sud du lac Édouard, on le rencontre principalement dans les galeries le long de la Rutshuru et de l'Ishasha, et surtout dans les différents blocs forestiers à *Euphorbia dawei*. Il est extrêmement abondant dans la forêt quasi-ombrophile de la baie de Pili-Pili et partout dans les monts Kasali, jusqu'à la crête (2.200 m). Ajoutons qu'il abonde dans la région située entre les rivières Molindi et Rutshuru, curieuse zone de contact entre la plaine de lave et les savanes sèches et boisées établies sur travertins. Les Hylochères y sont si nombreux que leurs traces peuvent être observées partout, et l'un de nous y a même trouvé de véritables « champs de défécation ». Il est intéressant de signaler que le même phénomène a été noté par M. O. KINT dans un tout autre biotope, la forêt ombrophile à *Cynometra* du secteur nord, où un « dépôt » d'Hylochères a été observé le long de la Semliki, près du confluent de l'Abia (Rapport Mutsora, II.1958). L'espèce est d'ailleurs commune dans toute cette région, mais paraît y affectionner plutôt, comme beaucoup d'autres Ongulés forestiers, les friches et les formations secondaires. Sur le Ruwenzori, l'un de nous a noté ses traces sur les crêtes de la Ruanoli jusqu'à 3.750 m d'altitude, à la limite de la zone alpine dans une zone où la température nocturne peut descendre jusqu'à 0° C. Il monte beaucoup moins haut le long de la Butahu et ne dépasse guère Kalonge (2.200 m).

L'espèce est principalement nocturne, mais il n'est pas exceptionnel d'observer en plein jour des animaux se déplaçant entre deux massifs d'*Euphorbia dawei* (fig. 39, Pl. XX) et même à la pâture en plein midi, comme nous l'a montré une observation faite à l'embouchure de la Muyirimbo en compagnie de MM. VAN DER ELST et CORNET D'ELZIUS.

Le régime de l'Hylochère a été peu étudié. D'après HOIER (1950), cet animal est surtout herbivore et consommerait moins de racines et de tubercules que le Phacochère et le Potamochère; l'éclectisme de son alimentation expliquerait-il la présence de cet animal dans des milieux physionomiquement très dissemblables ?

Famille des HIPPOPOTAMIDAE.

Hippopotamus amphibius LINNÉ.

Il est particulièrement important de préciser la distribution détaillée et l'auto-écologie de l'Hippopotame dans notre région, puisque c'est le bassin du lac Édouard qui abrite probablement à l'heure actuelle les plus fortes densités de population de cette espèce dans tout le continent africain.

La température ne paraît jouer qu'un rôle accessoire pour cet Ongulé. Certes, il abonde surtout dans les plaines des Rwindi-Rutshuru et de la Haute-Semliki, dont les températures moyennes oscillent autour de 23° C, avec de faibles variations diurnes et saisonnières. Mais on peut l'observer aussi en altitude (2.000 m), au lac Magera, où il supporte des minima nocturnes n'excédant que de peu 0° C en saison sèche. La température de l'eau n'est certainement pas, non plus, un facteur limitant, puisque nous avons rencontré ces animaux dans des eaux allant de 35° C (baies abritées du lac Édouard, en fin d'après-midi), à 18° C (cours rivières descendant de la montagne, Lula et Talya méridionale) (2^{bis}).

La vitesse du courant paraît plus importante. Un cours rapide est assez peu favorable à la présence de l'Hippopotame sans toutefois l'empêcher complètement, comme on le note dans de nombreux biefs supérieurs de la Rutshuru. Dans ce même ordre d'idées, l'animal n'évite pas nécessairement les rapides ou la proximité des chutes (Lula et cours moyen de la Semliki).

La nature du fond ne semble pas non plus capitale; certes, un fond sablonneux ou argileux sera plus affecté qu'un terrain rocheux ou rocailleux. Ce dernier toutefois n'entraîne nullement, à lui seul, l'absence de l'Hippopotame (fig. 46, Pl. XXIII).

La profondeur de l'eau n'est un facteur limitant que dans certaines conditions. Elle doit simplement être suffisante pour permettre la submersion totale de l'animal dans son abri diurne. Dans la plupart des affluents de la Semliki, c'est cependant leur faible profondeur qui explique probablement l'absence de l'espèce.

La structure des rives nous paraît, par contre, jouer un rôle capital. Les berges presque plates, dénudées ou à herbes courtes, donnant facilement accès aux terrains de pâture, sont délibérément recherchées par l'Hippopotame. L'existence de falaises n'exclut cependant pas, à priori, sa présence, car il peut les contourner (cours moyen de la Rutshuru) ou même les franchir directement par des sentiers à pente parfois extrêmement accentuée

(2^{bis}) Dans certaines conditions particulières, l'Hippopotame peut même fréquenter des eaux beaucoup plus chaudes. Lors d'une étude des « May ya Moto » de la vallée de la Moyenne-Rutshuru, l'un de nous (J. V.) a observé une piste régulière traversant un ruisseau dont l'eau atteignait 50° C. A l'une des embouchures de ces sources chaudes dans la Rutshuru, les Hippopotames paraissent même rechercher délibérément cet emplacement (Kanyamagufa); l'eau qui atteint 40° C. est retenue sur une forte pente par une sorte de barrage d'excréments.

(Ishango
à haute
et leurs
présence
ne corre
Elles se
ments su

La pr
de leurs
que, da
que la r
s'écarter
l'embou
au-dessu

Les
LONGIU
fiés au
compos
de 154,3
préféré
Cynodo
Leptoch
S. robu

Par
Panicu
diplana
évilé. C
amphib
afronar

La
dans le
à pied,
de not
des est
sibilité

Un
décoult

a) F
infin
contre
approx

(2)
des Hip
recense

(Ishango). Un type de rivage est évité paradoxalement, la rive marécageuse à haute végétation de *Carex* ou de *Papyrus* ⁽²⁾. Les bras morts des rivières et leurs embouchures sont également peu recherchés. Notons ici que la présence des fameuses plages à excréments, mentionnées par tant d'auteurs, ne correspond pas nécessairement à une forte densité numérique locale. Elles se trouvent simplement là où le courant amène en masse les excréments sur la rive.

La présence de pâtures suffisamment étendues à pas trop grande distance de leurs refuges aquatiques joue certainement un rôle capital. C'est ainsi que, dans la plaine de la Moyenne-Semliki, l'Hippopotame se raréfie dès que la rivière pénètre dans la grande forêt. Parfois cependant l'animal peut s'écarter très loin de l'eau à la recherche de pâturages adéquats : près de l'embouchure de la Soa, ses pistes s'élèvent ainsi à plus de 100 m d'altitude au-dessus de la Semliki pour atteindre les crêtes déboisées.

Les espèces végétales broutées par l'Hippopotame sont très variées. LONGHURST (1958) a examiné les contenus stomacaux de 122 individus sacrifiés au « Queen Elisabeth National Park » et il l'a trouvé, dans tous les cas, composé uniquement d'herbes. Leur poids moyen était, pour les adultes, de 154,3 kg (teneur en eau = 75 %). D'après cet auteur, les espèces végétales préférées sont : *Sporobolus festivus*, *Chloris* sp., *Brachiaria* sp., *Digitaria* sp., *Cynodon* sp., *Hyparrhenia filipendula*, *Heteropogon* sp., *Eleusine* sp., *Leptochloa* sp., et *Microchloa* sp. Par contre, *Sporobolus pyramidalis* et *S. robustus* seraient évités.

Parmi les espèces dont nous avons observé la consommation, signalons *Panicum repens*, *Sporobolus spicatus*, *Alternanthera repens* et *Hyparrhenia diplandra*. *Imperata cylindrica*, sans être recherché, n'est cependant pas évité. Comme nous l'ont montré de nombreuses observations, *Hippopotamus amphibius* ne paraît jamais absorber la fausse citronnelle, *Cymbopogon afronardus*.

La répartition de l'Hippopotame au Parc National Albert est résumée dans le tableau 3. Celui-ci a été établi sur la base de recensements effectués à pied, en suivant les rives, et parfois répétés à plusieurs reprises au cours de notre enquête. Les chiffres précédés du signe \pm indiquent au contraire des estimations basées sur des échantillonnages réduits du fait de l'impossibilité de tout comptage complet dans les zones d'accès difficile.

Un certain nombre de conclusions importantes du point de vue écologique découlent de ce tableau :

a) En milieu ouvert, les densités de population des Hippopotames sont infiniment plus fortes qu'en milieu fermé : environ 600 animaux en forêt contre \pm 6.000 en savane, le long de la Semliki, pour des longueurs de biefs approximativement semblables.

(2) Un exemple concret illustre bien ce phénomène. Lors de notre dénombrement des Hippopotames de la baie de Kamande nous avons constaté que 87 % des animaux recensés se trouvaient sur les rives non marécageuses.

TABLEAU 3.

Répartition et estimation des populations d'Hippopotames au Parc National Albert (1957-1959).

Bassin de la Semliki :	
Du confluent de la Puemba au pont des Watalinga	214
Du pont des Watalinga au confluent de la Bialu	± 450
Du confluent de la Bialu au confluent de la Karurume	± 3 000
Du confluent de la Karurume à Kaniabongo	494
De Kaniabongo à Kisisyo	901
De Kisisyo à Ishango	1.440
Affluents de la Semliki dans le parc	± 100
Lubilya	± 10
Rives du lac Edouard :	
De l'embouchure de la Lubilya à Kasindi-Port	87
De Kasindi-Port à Ishango	182
D'Ishango à l'embouchure de la Tunwe	406
De l'embouchure de la Tunwe au cap Bereza	184
Du cap Bereza à l'embouchure de la Talya méridionale	± 200
De l'embouchure de la Talya méridionale à la baie de Kamande (exclue). Baie de Kamande	187 575
De l'extrémité est de la baie de Kamande à l'embouchure de la Rwindi (étang de Kitonga inclus)	317
De l'embouchure de la Rwindi à Vitshumbi (baie de Mwiga exclue)	171
Baie de Mwiga	275
De Vitshumbi à l'embouchure de la Rutshuru	± 300
De l'embouchure de la Rutshuru à celle de l'Ishasha	1.525
Plaines sud du lac Edouard :	
Lula	± 100
Rwindi	± 1.300
Rutshuru :	
De l'embouchure à Nyamushengero	461
De Nyamushengero à Kanyero	1.136
De Kanyero au confluent de l'Evi	1.126
Du confluent de l'Evi à May ya Moto	1.178
Cours supérieur de la Rutshuru	± 1.250
Molindi et lacs annexes	± 200
Ishasha	± 100
Lac Kizi et autres lacs	± 500
Animaux à l'intérieur des terres (bauges), recensements CORNET D'ELZIUS.	550
Lac Magera	4
Total	18.923

b) Sur le lac Edouard, les côtes nord et surtout sud sont beaucoup plus densément peuplées que la rive occidentale, généralement abrupte, où ces animaux ne se trouvent qu'en un certain nombre de petites plaines (Kisaka, Mosenda).

c) Sur
d) Les
et inférie
Moto, m
jusqu'au
dans les
laves (la
e) La
beaucou
le 30 av
rivière,
Rutshur
f) Le
lames p
Dans le
plus gra
g) Pe
presque
nombre
(fig. 49
en fin
h) L
la seule
rivière
alors qu
luxuria
grazing
séparée
d'isoler
tion de
respect
pourro

c) Sur la Semliki, les populations diminuent de l'amont vers l'aval.

d) Les densités maxima sont atteintes le long de la Rutshuru moyenne et inférieure. Les rassemblements sont plus clairsemés en amont de May ya Moto, mais les Hippopotames remontent cependant très haut cette rivière, jusqu'au pont de la route Rutshuru-Rumangabo. Ils sont fréquents aussi dans les eaux toutes proches de l'extrémité septentrionale de la plaine de laves (lac Kibuga, Molindi).

e) La Rwindi, bordée d'une large galerie forestière, héberge relativement beaucoup moins d'Hippopotames que la Rutshuru. Un échantillonnage fait le 30 avril 1959 nous a donné par exemple 26 animaux sur un kilomètre de rivière, contre 115 par kilomètre dans une zone recensée à 5 reprises sur la Rutshuru en aval de Nyamushengero.

f) Les cours d'eau hébergent généralement beaucoup plus d'Hippopotames par kilomètre de rive que les bords du lac. Ceci s'explique aisément. Dans le premier cas, les possibilités de pâturage sont, en effet, deux fois plus grandes que dans le second.

g) Pendant la nuit, les Hippopotames se dispersent pour pâturer sur la presque totalité des savanes de plaine, au Sud du lac Édouard. Un certain nombre d'individus peuvent même y séjourner longtemps dans des bauges (fig. 49 et 50, Pl. XXV) très éloignées de tout cours d'eau et qui disparaissent en fin de saison sèche.

h) Le degré de dénudement des rives n'est nullement proportionnel à la seule densité des Hippopotames. C'est ainsi que les bords de l'Ishasha, rivière presque dépourvue de ces animaux, abondent en plages dénudées, alors que la baie de Kamande, densément peuplée, est bordée de pâturages luxuriants à toute période de l'année. Ce problème si débattu de l'« over-grazing » dû aux Hippopotames fera d'ailleurs l'objet d'une publication séparée dès que les expériences en cours seront terminées. Des quadrats d'isolement ont, en effet, été établis et notre intention est de suivre l'évolution de la végétation à leur intérieur pendant plusieurs années. Les rôles respectifs des facteurs édaphiques, de l'excès de pâturage et du piélinement pourront ainsi être objectivement comparés.

Famille des TRAGULIDAE.

Hyemoschus aquaticus OGILBY.

La présence du Chevrotain aquatique dans la zone forestière du secteur nord du Parc National Albert a été signalée pour la première fois par J. DE WILDE. Ce conservateur (*in litt.*, 30.VIII.1958) en avait même récolté une peau dans le sous-secteur des Batonga.

Au cours de l'exploration de la zone forestière de la rive droite de la Moyenne-Semliki, en décembre 1958, l'un de nous avait, par ailleurs, observé le long des cours d'eau de nombreuses traces que les indigènes locaux s'accordaient à attribuer à cette espèce. Ce n'est cependant que le 17 avril 1959 que nous avons récolté une femelle adulte gestante, avec un embryon presque à terme, dans la vallée de la Djuma, près des confluent de la Mamundioma et de l'Abialosa. L'estomac de ce spécimen renfermait de gros fruits.

Il semble en définitive que le Chevrotain aquatique soit répandu dans toute la zone forestière proprement dite et qu'il s'infiltré même au Sud de la route Beni-Mutsora, dans la large galerie de la Semliki.

Famille des GIRAFFIDAE.

Okapia johnstoni SCLATER.

Malgré l'absence de spécimen (*) dans les collections des diverses missions et le fait qu'aucun naturaliste européen n'ait encore pu voir cet animal dans la grande sylvie du secteur nord, la présence de l'Okapi dans la forêt de la rive gauche de la Moyenne-Semliki ne fait pas de doute actuellement.

Les rapports des conservateurs de Mutsora faisaient, en effet, déjà mention de nombreuses observations de cet animal par les gardes, toutes sur la rive gauche de la rivière, et en particulier aux endroits suivants : rivières Abatupi, Abia et Mabume, emplacements des anciens villages Adonga, Alimasi et Gamala. Des traces attribuées à l'Okapi avaient été relevées en février 1956 dans la galerie forestière de la Semliki, entre les rivières Djelele et Abia, par KINT (Rapport Mutsora, II.1956) et sur la route des Watalinga par MM. P. VAN SCHUYTBROEK et A. PONCELET en juillet 1957 (Rapport Mutsora, VII.1957). Les travailleurs de la route des Watalinga en auraient même vu à plusieurs reprises à proximité de la rivière Lesse, vers 5 h du matin (Rapport Mutsora, VII.1956). D'après G. F. DE WIRTE (*in litt.*),

(*) Les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique renferment bien un crâne (n° 4.046) en provenance de la « région P.N.A., Kivu; achat Flament », mais cette pièce ne porte malheureusement ni localité, ni date précise.

des tra
à l'ext
certifi
Kason

Au
en av
traces
anima
rivièr
(carte
lupi).
la brè
proxi
Lesse
des p
vues
D'
de l'
prété
d'une
d'apr
micr
cf. D
génér
seuls
reste

retournera à son terrain de prédilection. Le marquage de buissons avec de l'urine (marquage territorial ?) a été observé à Epulu (LANG, 1956). En captivité (DE LANDSHEERE, 1957; GUZEN, 1958), le mâle peut s'intéresser successivement et à quelques jours d'intervalle à plusieurs femelles différentes. En est-il de même dans les conditions naturelles ? Nous l'ignorons pour l'instant.

Famille des BOVIDAE.

Sous-famille des BOVINAE.

Tribu des STREPSICEROTINI.

Limnotragus spekii SCLATER.

Le Situtunga semble exister en différents points du Parc National Albert, là où ses conditions habituelles de vie — marécages à roseaux et papyrus, rives marécageuses à couvert herbacé dense — se trouvent réunies. Toutes ces données sont cependant de seconde main et aucun Européen ne paraît avoir fait d'observation directe depuis plusieurs années. Les localités en question sont les suivantes : marais des embouchures de la Rwindi et de la Lula (HOER, 1950; Rapport annuel, CORNET D'ELZIUS, 1958) et marécages entre Molindi et Rutshuru, près de Mabenga (gardes) dans le secteur central, marais à papyrus entre la Lesse et la Malingonga (Rapport Mutsora, VII.1957), Curambi sur les contreforts du Ruwenzori (spécimen n° 384 à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique) dans le secteur nord, marais Rumoka dans le sous-secteur de Burungu du secteur sud (Rapport Rumangabo, V et X.1957).

D'après nos observations, le Situtunga existe vraisemblablement près du lac Magera, à l'Ouest de la plaine de lave à 2.000 m d'altitude. Sa présence ne fait par contre aucun doute dans un marais à papyrus, à 1.750 m environ, en limite du parc, dans la région de la rivière Bulemo (récolte NIVETTE, 1958).

Cette curieuse Antilope amphibie semble se nourrir essentiellement (JOBAERT, 1957) de végétaux poussant sur les terrains humides et inondés; pousses de jeunes papyrus, extrémités de rameaux d'Ambach, liges, feuilles, fleurs et graines de nénuphars, Orchidée *Lissochilus*, *Pistia stratiotes*, etc. Mais il n'y a pas que son régime qui inféode le Situtunga à son milieu si spécial; la conformation particulière de ses sabots constitue probablement un facteur limitatif beaucoup plus efficace. JOBAERT (1957) fait remarquer que l'allure de cet animal — par ailleurs splendide nageur — devient très lente, « cahotée et chaloupée », manquant d'« élasticité », dès qu'il est obligé de s'aventurer sur un sol sec; dans ces conditions, cette Antilope si à l'aise dans les marais encombrés de plantes aquatiques, trébuche sur les inégalités de terrain et tombe souvent. Ce même auteur a même vu, dans ces conditions, des indigènes forcer à la course des femelles pourtant ni blessées, ni épuisées.

L'A
Nation
humid
nord e
sont ré
encore
lac Éd
comme
Dar
semble
fourrés
le mini
manqu
En
nos dif
la plain
rique p
l'avons
proxim
Le r
que d'
Nationa
reuses
ment d
HAMILT
mange
consom
fraiche
lubercu

La
ne fait
J. DE V
corne c
et la p
ment n
condui
et celle
le sect
(in litt
probab

Tragelaphus scriptus PALLAS.

L'Antilope harnachée (Bushbuck ou Guib) est presque ubiquiste au Parc National Albert. On la trouve en effet à peu près partout, de la grande forêt humide des deux rives de la Semliki et des forêts de montagne des secteurs nord et sud aux sommets dénudés des monts Bukuku où ces animaux en sont réduits à se faire un abri diurne sous les rares buissons qui existent encore dans cette région. On l'observe assez fréquemment sur les rives du lac Édouard (fig. 52, Pl. XXVI), parfois parmi les colonies de Pélicans, comme à l'embouchure de la Rwindi.

Dans les plaines du Parc, l'habitat favori de l'Antilope harnachée semble cependant être représenté par les galeries forestières, les steppes à fourrés et les zones broussailleuses pas trop sèches, tous biotopes lui offrant le minimum de couvert et de fraîcheur qu'elle paraît affectionner. L'espèce manque, au contraire, dans la steppe herbacée.

En altitude, *Tragelaphus scriptus* dépasse largement les 2.000 m sur nos différents massifs montagneux; il est particulièrement abondant dans la plaine de laves et la forêt située à l'Ouest de celle-ci. Sa densité numérique paraît nettement exceptionnelle dans la région du lac Magera. Nous l'avons même observé dans le cratère du Nyamuragira, en janvier 1960, à proximité immédiate des solfatares, c'est-à-dire à 3.000 m d'altitude.

Le régime de cette Antilope est d'ailleurs composé de feuillages plutôt que d'herbes. VERHEYEN (1955) a remarqué, dans le secteur nord du Parc National Albert, que l'Antilope harnachée se nourrit « de feuilles savoureuses et différentes plantes herbacées et de Papilionacées arbustives, rarement de Graminées et alors de jeunes pousses seulement ». STEVENSON-HAMILTON (1947) note, de son côté, qu'au Parc National Kruger cet animal mange les feuilles de plusieurs espèces de petits arbres et buissons, ne consommant que très peu d'herbe, et seulement quand elle est verte et fraîche. *Tragelaphus scriptus* mangerait également des racines et des tubercules.

Boocercus eurycerus OGILBY.

La présence de cet animal dans la grande forêt de la Moyenne-Semliki ne fait plus de doute, bien qu'aucun spécimen n'y ait encore été collecté. J. DE WILDE (*in litt.*, 30.VIII.1958) avait déjà trouvé pendant la guerre une corne qu'il attribuait à cet animal dans la région comprise entre la Semliki et la piste allant de Mwenda à Kikenge. Le même observateur avait également noté des traces qu'il attribuait à cette espèce « près de l'ancienne piste conduisant du confluent Abia-Semliki à Boga (Selemani), entre cette piste et celle de 1923-1925 formant limite du Parc ». La Mission DE WITTE dans le secteur nord n'a pas fait d'observation directe de Bongo; mais son chef (*in litt.*) estime sa présence probable « dans la région de la Sambuku et probablement aussi dans celle du Kifuku na Kinawa ».

En décembre 1958, l'un de nous (J. V.) a trouvé, lors d'une exploration de la forêt de la rive droite de la Moyenne-Semliki, des traces très nettes de cette espèce près de la rivière Olsha, non loin du confluent Butahu-Semliki, ainsi qu'aux eaux chaudes de la Basse-Lusilube. Le 18 septembre 1959 enfin, les gardes nous ont signalé avoir aperçu 8 Bongos ensemble, non loin du confluent Malulu-Semliki ^(*). Sur la rive gauche de cette dernière rivière, par contre, nous n'avons relevé aucune trace de cette espèce, qui n'est pas connue non plus des pygmées locaux.

L'assertion de M. MERLO, rapportée par FRECHKOP (1943) et d'après laquelle le Bongo existerait aux confins du secteur du Nyamuragira, n'a pas été confirmée. Rappelons à ce propos qu'au Kenya, le Bongo est actuellement surtout confiné aux forêts de bambous. Sa présence dans le secteur sud ne peut donc être mise en doute a priori.

Tribu des **BOVINI**.

Syncerus caffer SPARRMAN.

Le Buffle (fig. 53 à 60, Pl. XVII à XXX) est extrêmement répandu dans notre région, les rapports des gardes signalant sa présence dans la totalité des sous-secteurs du Parc. Mais l'espèce ne se rencontre pas partout avec la même abondance et sa distribution soulève, dans le détail, d'intéressants problèmes écologiques.

La race orientale « de savane », *Syncerus caffer caffer*, est particulièrement abondante dans les savanes boisées des secteurs nord et centre où ses troupeaux fréquentent aussi les savanes herbeuses. Cette race existe également entre les rivières Rutshuru et Molindi, mais ne pénètre pas dans la plaine de lave. Ses pistes escaladent l'escarpement des Mitumba, jusqu'à une altitude de 2.000 m environ. Dans le massif des Kasali, le Buffle de savane s'aventure jusqu'au sommet (altitude : 2.200 m), étant surtout nombreux vers 1.800 m sur les étendues dénudées des plateaux et dans les massifs d'*Acanthus*. Les troupeaux y sont néanmoins plus petits que dans la plaine.

Le long de la côte escarpée de l'Ouest du lac Édouard, l'animal vit surtout aux altitudes inférieures où ses pistes sont communes.

Le Buffle de savane n'hésite pas à traverser les principales rivières (Rutshuru, Ishasha) et s'observe d'ailleurs souvent dans l'eau, même au bord du lac.

(*) La présence de plusieurs individus ensemble peut surprendre chez cette espèce réputée comme éminemment solitaire. M. DE MÉDINA nous a cependant rapporté une observation semblable et M. François de BEAUFORT vient de nous montrer une photographie faite par lui au Moyen-Congo et sur laquelle on peut voir une douzaine de Bongos, dont plusieurs mâles, pâturant ensemble dans une clairière.

La
partie
et à
secter
(1956
où il
avons
anim
nos c

Da
plus
aux p
des b
jusqu
une c
jeune
port J
du M
forme
Sur le
sembl
sur le
Gahir
égaler
bre 19

L'e
le sec
G. Ro
qu'on
la rég
la rou
dant
plus
dans
font
temps
vers :
tembe
l'ann
Si
encor

(*)
savan
12 déc

La race occidentale « de forêt », *Syncerus caffer nanus*, est, au contraire, particulière à la forêt humide de plaine et de montagne du secteur nord (*) et à la forêt ombrophile de montagne ainsi qu'aux étages subalpins, du secteur sud. Dans le Nord du Parc, DE HEINZELIN DE BRAUCOURT et MOLLARET (1956) signalent le Buffle de forêt jusqu'à 2.500 m seulement au Ruwenzori où il ne pénétrerait qu'exceptionnellement dans la forêt de bambous. Nous avons pu confirmer ce fait en janvier 1959 sur les crêtes de la Ruwenzori. Cet animal paraît manquer complètement dans la vallée de la Butahu, d'après nos observations de juillet 1959.

Dans le secteur sud, c'est dans le massif des volcans éteints qu'il est le plus abondant. On le rencontre absolument partout, de la forêt de montagne aux prairies alpines, en passant par les étages des bambous, des *Hagenia* et des bruyères arborescentes. Sur le Karisimbi, nous avons observé ses traces jusqu'à 4.100 m; par ailleurs J. P. HARROY (Rapport, VIII.1937) en a trouvé une corne à quelques mètres du sommet, vers 4.500 m et le cadavre d'une jeune femelle a été vu au sommet même en août 1959. G. ROUSSEAU (Rapport Rumangabo, VI.1956) le note comme fréquent à 3.900 m sur les flancs du Mikeno et croit même avoir aperçu des traces à 4.400 m sur la plateforme qui précède le sommet. Ce fait nous a été confirmé par M. A. MEYER. Sur le Visoke, l'un de nous a observé une piste suivant la caldera, mais ne semblant pas descendre dans le cratère. Le Buffle paraît manquer par contre sur le Muhavura (G. ROUSSEAU, *in litt.*), mais existe sur la selle entre Gahinga et Muhavura (H. COOLIDGE, M. MICHA et J. V., VIII.1958). Il est également absent sur le Tshiaberimu, d'après nos observations d'octobre 1958.

L'espèce se trouve de façon discontinue dans la plaine de lave située dans le secteur des volcans « actifs », à l'Ouest de la route Goma-Rutshuru. G. ROUSSEAU (*in litt.*), qui a beaucoup parcouru ce secteur, nous précise qu'on n'y rencontre le Buffle qu'en deux zones bien distinctes : d'une part, la région s'étendant de Rusayo à Mushumangabo et englobant, à l'Ouest de la route, le sommet du Shaheru et du Baruta et, d'autre part, la zone s'étendant de Mogando à Butambira, dans une bande de terrain n'ayant guère plus de 5 km de large à l'intérieur du Parc National. Nous nous associons dans l'ensemble à ce point de vue. Nos observations de janvier 1960 nous font toutefois supposer que cette espèce peut se rencontrer de temps en temps dans un secteur plus étendu jusqu'au-delà du gîte du Nyamuragira, vers 2.700 m. Le Buffle est commun dans la forêt de montagne de Kamatembe. L'espèce vit en permanence près du point d'eau qui persiste toute l'année sur la selle Nyiragongo-Baruta, où elle dépasse 3.200 m.

Si les deux races *caffer* et *nanus* sont bien différentes quant à leur encornure, leur taille et, jusqu'à un certain degré, la couleur de leur

(*) On peut cependant trouver en forêt de gros Buffles noirs à encornure « de savane »; ce fut le cas, par exemple, près du confluent Lusilube-Semliki, le 12 décembre 1958.

robe, lorsqu'on compare la moyenne des individus composant les deux populations, il importe cependant de noter la grande variabilité individuelle de l'espèce, surtout dans sa forme de savane. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de rencontrer, dans la plaine de la Haute-Semliki, de grands Buffles à cornes très ouvertes mais à robe nettement rouge; nous en avons par exemple compté 14 (20 %) sur 70 animaux adultes, le 19 août 1959. HOIER (1950) et VERHEYEN (1954) insistaient déjà justement sur le « polymorphisme » de *Syncerus caffer* (en particulier quant à l'encornure et la couleur du pelage) et le second auteur a émis l'hypothèse d'une hybridation entre les deux types dans leur zone de contact.

Le régime alimentaire du Buffle africain est encore très mal connu. En savane, l'espèce se nourrit essentiellement de graminées. C'est ainsi que LONGHURST (1958), après prélèvement de 53 contenus stomacaux d'individus collectés en différentes régions de l'Ouest de l'Uganda, le trouve formé de graminées dans pratiquement 100 % des cas. Seuls 2 estomacs présentaient des traces de plantes herbacées et 8 autres des restes de feuillages (feuilles de *Capparis*). Les herbes préférées ne semblent pas être, comme chez les Antilopes, les jeunes pousses mais plutôt les tiges et feuilles matures. Les espèces préférées seraient *Themeda triandra*, *Hyparrhenia filipendula*, *H. dissoluta* et *Imperata* sp. Le poids moyen du contenu stomacal des adultes était de 67,5 kg (teneur en eau = 80 %).

D'après nos propres observations, le régime du Buffle paraît également composé exclusivement de graminées, du moins en saison des pluies. Parmi les espèces consommées, signalons *Bothriochloa glabra* et *Heteropogon contortus*. Mais *Syncerus caffer* absorbe aussi des graminées à tige plus dure, contrairement à la plupart des Antilopes. C'est ainsi qu'il affectionne *Sporobolus africanus* nettement évité par les Cobs et les Topis.

En saison sèche le régime est bien plus éclectique et le Buffle mange de nombreuses autres plantes non graminées, comme *Psilotrichum ovatum*, *Sonchus oleraceus* et une *Labiatae* non déterminée. Après les feux de brousse, en juillet 1959, nous en avons même vu à plusieurs reprises se nourrissant de feuilles de buissons xérophilles. Les feuilles et même les tiges ligneuses de *Pluchea ovalis*, sont vivement recherchées.

En altitude (Baruta, 3.100 m) nous pouvons également signaler *Carex fischeri* et *Plantago palmata*.

En forêt, l'alimentation du Buffle est, d'après VERHEYEN (1942), « presque exclusivement composée d'une Graminée rampante à larges feuilles formant de petits gazons, ainsi que d'une certaine plante à aspect de muguet ». MACLATCHY (1932), parlant des Buffles du Gabon, dit aussi qu'ils mangent à l'occasion des pousses d'arbres.

Le milieu

Dans la région miers, des Ha février lance o de cette axe de vidus observ 4.270 m le ban moins

Dans ses tra rencon la route Sur somme l'étage sous-s

Dans dante Des c Haute- et le s affecti plus fe moins monta

Ce herbes

Le feuille nous les Se

Sous-famille des CEPHALOPHINAE.

Cephalophus nigrifrons GRAY.

Le Céphalophe à front roux (fig. 61, Pl. XXXI) se rencontre dans les milieux d'altitude du Nord et du Sud du Parc National Albert.

Dans le Sud (forme *kivuensis* LÖNNB.), il se trouve aussi bien dans la région des volcans « éteints » que dans celle des volcans actifs. Sur les premiers, le Céphalophe à front roux abonde surtout, semble-t-il, dans l'étage des *Hugenia* où il est même probablement l'Ongulé le plus commun. En février 1958, l'un de nous (J. V.) a dénombré successivement, sur une distance de 10 km environ entre Rukumi et la base du Visoke, 14 et 5 spécimens de cette espèce dans une bande de terrain de ± 25 m de chaque côté de son axe de marche. Cela indiquerait une densité de peuplement de 10 à 28 individus par kilomètre carré de forêt. Sur le Karisimbi, cet animal a été observé par nous jusqu'à l'altitude de 3.950 m et ses traces relevées jusqu'à 4.270 m. Sur le Visoke, il se rencontre jusqu'à proximité du sommet. Dans le bambusetum des environs du volcan Mugogo l'espèce est, semble-t-il, moins abondante qu'au-dessus de 3.000 m.

Dans le secteur des volcans actifs, ce Céphalophe est présent partout et ses traces ont été observées près du sommet du Nyiragongo, à 3.325 m. On le rencontre sur les laves récentes, notamment dans les coulées que traverse la route de Goma à Sake.

Sur le massif du Tshiaberimu, nous avons observé cet animal jusqu'au sommet (3.100 m); il ne paraît cependant pas y descendre en dessous de l'étage des bambous. Il existerait également d'après les gardes, dans les sous-secteurs 4 et 5 du secteur central.

Dans le Nord (forme *rubidus* THOMAS), l'espèce est particulièrement abondante dans l'étage alpin, au-dessus de 3.700 m, sur le massif du Ruwenzori. Des concentrations considérables ont été observées sur les crêtes de la Haute-Ruanoli. En juillet 1959, nous avons vu un spécimen entre Kiondo et le sommet du Wusuwameso, c'est-à-dire à plus de 4.400 m. Cet animal affectionne les alpages d'alchémilles, les marais à *Carex* et évite les milieux plus fermés à *Senecio* et les plages rocheuses à Immortelles. Il est beaucoup moins commun dans la végétation subalpine, le bambusetum et la forêt de montagne. Il est possible qu'il atteigne la forêt ombrophile de plaine.

Ce Céphalophe, très sédentaire, se bâtit volontiers un gîte dans les hautes herbes (fig. 62, Pl. XXXI).

Le Céphalophe à front roux a un régime composé essentiellement de feuilles et de jeunes pousses; il affectionne les lobélies et les alchemilles; nous l'avons vu aussi manger des feuilles d'*Helichrysum*, mais il délaisse les *Senecio*. Une femelle allaitante a été trouvée le 22 février 1958 à Kabara.

Cephalophus sylvicultor AFZELIUS.

Autre espèce d'habitat fermé, le Céphalophe à dos jaune (fig. 63, Pl. XXXII) se rencontre surtout dans la forêt ombrophile de la Moyenne-Semliki, tant sur la rive gauche où un spécimen a été récolté par la Mission DE WITTE le 24 avril 1946, que sur la rive droite où la même mission l'a trouvé à diverses reprises (Ouest de la piste Mwenda-Katuka, 18.XII.1946; Kakunda, forêt de Baruki, Ouest de Mwenda, 15.XI.1946). J. DE WILDE (*in litt.*) le dit aussi commun à l'Ouest de la piste Mwenda-Katuka et nos observations de décembre 1958 dans ce secteur confirment ce fait.

Dans le secteur sud, cette espèce est signalée par les gardes dans le sous-secteur du Djomba, où elle serait limitée à un rayon de 2 à 3 km autour de la colline Rurinzargwe (G. ROUSSEAU, *in litt.*, 12.IX.1958). Cet observateur croit l'avoir aperçu lui-même à cet endroit. Les dires des gardes d'après lesquels ce Céphalophe existerait aussi dans les zones de Sake et de Mugunga n'ont, par contre, pas été confirmés.

Cephalophus dorsalis castaneus THOMAS.

Le Céphalophe à bande noire existe dans la forêt de la Moyenne-Semliki à la fois sur la rive gauche et sur la rive droite de la rivière. La Mission G. F. DE WITTE a récolté cette espèce (n° 1027) sur la Samboko, affluent de la Tetuli, près de Kisiki, sur la route de Beni à Irumu, donc hors des limites du Parc National. L'un de nous, en décembre 1958, a trouvé ce Céphalophe commun entre les derniers contreforts du Ruwenzori et la Semliki. Un spécimen a été collecté en juillet 1959 entre la Mamundioma et l'Abialosa.

Cephalophus callipygus PETERS.

L'un de nous (J. V.) a récolté un spécimen de cet animal le 17 avril 1959 dans la grande forêt de la rive gauche de la Semliki, dans la vallée de la Djuma, près des confluent de la Mamundioma et de l'Abialosa.

L'estomac de cet animal contenait des feuilles et des fruits que nous n'avons pu déterminer.

Philantomba monticola THUNBERG

(= **Philantomba coeruleus** HAMEL SMITH).

La petite Antilope bleue (fig. 64, Pl. XXXII) est une autre espèce d'habitats « fermés », ne fréquentant dans notre région que la forêt ombrophile des deux rives de la Moyenne-Semliki. FRECHKOP (1943) l'avait déjà signalée du village de Kaparata, sur la route Beni-Mutwanga. La Mission DE WITTE l'a, depuis, récoltée à Ngamba sur la Semliki, près du pont de la route Beni-

Mutwanga, sur l'Imamene, affluent de la Ngile, sur la nouvelle route des Watalinga, sur la Malibotu, affluent de l'Irimba (hors du Parc National), sur la Malingongo, sous-affluent de la Djuma, et enfin à Kakunda.

Sur la rive gauche de la Semliki, *Philantomba monticola* semble la plus abondante de toutes les petites Antilopes de forêt. L'un de nous (J. V.) en a, par exemple, capturé 9 spécimens du 3 au 17 avril 1959, dans la vallée de la Djuma, pour 1 *Cephalophus callipygus*, 1 *Hylarnus harrisoni* et 1 Chevrotain aquatique.

HOÏER (1950) dit également cette espèce très commune à l'Ouest de la plaine de lave du secteur sud, hors des limites du Parc National.

L'estomac des spécimens récoltés ne contenait que des débris de feuilles.

Sylvicapra grimmia LINNÉ.

A l'opposé des Céphalophes précédents, tous bien connus pour être des animaux de biotopes humides et très « fermés », le Céphalophe de Grimm est une espèce de savane boisée et de « bush » sclérophylle, extrêmement répandue dans tous les habitats « ouverts » et secs, de l'Afrique du Sud au Sénégal. On pourrait donc s'attendre à ce qu'elle soit commune dans les plaines des Rwindi-Rutshuru ou de la Haute-Semliki. Or, il n'en est rien: ce Céphalophe est, au contraire, extrêmement rare dans notre région. Nous n'avons observé que 3 individus (2 ♂ et 1 ♀), tous isolés, les 3 et 4 août 1959, entre la Basse-Ishasha et le lac Édouard, dans une steppe à fourrés. HOÏER (1950) parle également d'un couple au Sud du camp de la Rwindi, d'un autre au pied de l'escarpement de Kabasha et d'un mâle isolé à Birama, au pied nord de la chaîne des Kasali. CORNET D'ELZIUS (Rapport Rwindi, II.1958) en a aussi observé un spécimen dans le secteur de Kasoso.

Dans les plaines ouvertes du secteur nord, la présence de *Sylvicapra grimmia* est également attestée par un spécimen (n° 1126 des collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique) malheureusement sans localité précise. Les gardes prétendent l'observer assez régulièrement dans les monts Bukuku.

Le Céphalophe de Grimm est, semble-t-il, avant tout un mangeur de feuilles et de pousses d'*Acacia* et de buissons xérophylles; il ne consommerait de l'herbe qu'assez accessoirement (STEVENSON HAMILTON, 1947). Divers fruits et gousses seraient également mangés. Pour VERHEYEN (1951), il s'attaquerait principalement, dans le Parc National de l'Upemba, au « liber du tronc, des branches basses et des racines déchaussées de certaines essences à écorce tendre »; il serait aussi capable de creuser le sol pour déterrer les racines de certaines plantes herbacées.

Sous-famille des HIPPOTRAGINAE.

Tribu des REDUNCINI.

Kobus defassa RÜPPEL.

Le Waterbuck (fig. 65 à 70, Pl. XXXIII à XXXV) est une Antilope de savanes boisées, qui pénètre cependant dans les savanes herbeuses. Soulignons cependant que toute généralisation concernant cette espèce est dangereuse; dans l'ensemble, ses exigences écologiques sont, en effet, beaucoup moins strictes que celles du Topi et du Cob, comme l'un de nous l'avait déjà remarqué au Parc National de la Garamba (VERSCHUREN, 1958).

Dans le secteur nord, c'est essentiellement une espèce de savane herbeuse, où elle occupe pour une large part la niche écologique qui est celle du Cob de Buffon dans le secteur central. Elle y colonise même les vastes étendues de savane à *Cymbopogon* si communes au Nord de la Karurume. Signalons que la Mission DE WITTE en a récolté un spécimen au camp des gardes de Kyandolire, sur la piste de Kalonge, à 1.700 m d'altitude sur les flancs du Ruwenzori. Le Waterbuck est particulièrement commun dans la région d'Ishango et des monts Bukuku. Ses bandes parviennent à escalader les pentes raides de la falaise du déversoir grâce à une piste en zigzag atteignant 50 %. Sur la rive occidentale du lac Édouard, l'espèce paraît présente partout.

Dans le secteur central, l'habitat du Waterbuck est plutôt, comme le souligne fort bien HOIER (1950), la plaine broussailleuse, ainsi que les endroits situés au pied des montagnes ou près des rivières à rives plus ou moins boisées. Dans le massif des Kasali, le Waterbuck monte jusqu'au sommet (1.900 m) du mont Bitunga, où l'un de nous a trouvé ses excréments.

Dans le secteur sud, l'espèce ne se rencontre que dans l'entre Rutshuru-Molindi et encore en petit nombre. On trouve, près du lac Kibuga, une zone de transition de quelques kilomètres qui est d'une importance considérable; c'est là qu'on observe les derniers Waterbucks et les derniers Phacochères. Plus au Sud, les deux espèces sont absentes.

Malgré son goût fréquent pour les savanes les plus boisées, le régime du *Kobus defassu* est surtout composé de graminées; à l'occasion pourtant, il peut brouter les feuilles d'*Acacia*, comme l'a noté HUBERT (Rapport Rwindi, I.1938). BERE (1955) remarque de son côté que le Waterbuck peut, parfois, manger du feuillage quand les herbes se font rares. A la Garamba, l'un de nous (VERSCHUREN, 1958) a également noté qu'il peut occasionnellement se nourrir des feuilles de diverses essences buissonnantes.

Parmi les graminées que nous avons vues mangées par cette Antilope, signalons *Chrysochloa orientalis* et *Heteropogon contortus*.

Le Waterbuck se rapproche volontiers des plages du lac et des rivières qu'il traverse sans difficulté. Rappelons que l'un de nous l'a vu nager (VERSCHUREN, 1958).

Le domaine vital de l'espèce peut être apprécié par les deux observations suivantes : un mâle à cornes divergentes fut ainsi observé dans un rayon de 5 km sur la piste de Kamande les 11 juillet 1958 et 14 juillet 1959. Un autre mâle unicolore fut noté dans un rayon de 10 km, sur le même itinéraire, les 30 novembre 1957, 28 avril 1958 et 28 novembre 1958.

***Adenota kob neumanni* ROTSCHILD.**

Le Cob de Buffon (?) (fig. 71 à 76; Pl. XXXVI à XXXVIII) est par excellence, au Parc National Albert, une Antilope d'habitat « ouvert »; elle fréquente en effet presque exclusivement les steppes et les savanes à herbes courtes pénétrant cependant quelque peu dans la savane boisée où elle ne forme toutefois jamais de grands troupeaux.

Sa répartition y est beaucoup plus restreinte que celle du Waterbuck. Dans le secteur nord, il est peu commun, sauf près du cours supérieur de la Semliki. Ses effectifs deviennent faibles au Nord de la Karurume et l'observation la plus septentrionale que nous avons effectuée le fut près du confluent Kega-Semliki. Le Cob de Buffon est absent de la plaine de l'embouchure de la Lubilya et est rare dans les monts Bukuku. Il ne descend jamais dans les pâtures situées au pied des falaises d'Ishango.

Adenota kob manque entièrement sur la côte escarpée occidentale du lac Édouard et on ne le retrouve plus, vers le Sud, qu'à partir de l'embouchure de la Talya méridionale.

Dans la plaine des Rwindi-Rutshuru, sa distribution est essentiellement fonction de la végétation. Elle évite strictement les *Cymbopogon*, mais abonde par contre dans les savanes à petite herbe où elle peut former localement et temporairement de grands rassemblements; le 9 janvier 1959, en compagnie de MM. K. CURRY-LINDHAL et CORNET D'ELZIUS, nous avons par exemple observé 550 à 600 individus groupés à l'Ouest du camp de la Rwindi. La limite de distribution de l'espèce est souvent « coupée au couteau », comme on peut le constater au Sud de la route Rwindi-Lubero, et également dans plusieurs endroits de l'entre Ishasha-Rutshuru. Il n'y a pas de Cob de Buffon dans les Kasali, ni dans le secteur sud. Le troupeau qui vit pratiquement en permanence sur les « flats » de la rivière Kwenda, au Nord de Rutshuru, constitue la population la plus méridionale de l'espèce.

Le régime du Cob de Buffon paraît exclusivement herbivore. Cette Antilope se nourrit essentiellement de graminées, généralement assez courtes, comme *Bothriochloa glabra*, *Axonopus compressus*, *Eragus berteroniannus* et *Hyparrhenia filipendula*. Elle semble éviter les autres plantes de savane, comme *Courbonia* sp. et *Asparagus* sp.

(?) Il nous paraît impossible de continuer à appeler cet animal Cob de Thomas, comme on l'a fait jusqu'ici, puisque la forme *thomasi* n'existe pas au Parc National Albert. L'usage n'étant d'ailleurs pas, en mammalogie, de donner des noms vernaculaires aux sous-espèces, il vaut donc mieux nommer cette Antilope : Cob de Buffon.

La plupart de ces graminées, dont le Cob n'absorbe, contrairement au Buffle, que les parties vertes sont tendres. Les espèces à feuilles plus rudes, comme *Sporobolus africanus*, sont évitées. Il en est de même de *Cymbopogon afronardus* et d'*Imperata cylindrica*.

L'aversion du Cob de Buffon pour les biotopes « fermés » et le fait qu'aucun observateur n'en ait jamais vu traverser les rivières Rwindi, Rutshuru et Ishasha (*), fait qu'il est bien possible que les populations situées entre ces cours d'eau constituent des « isolats » plus ou moins complets. Après un feu de brousse cependant, des déplacements à distance peuvent se produire, à travers des zones plus ou moins arborées, comme nous l'avons constaté le 29 juillet 1959 (fig. 76, Pl. XXXVIII).

***Redunca redunca ugandae* BLAINE.**

Le Cob de roseaux (fig. 77 et 78, Pl. XXXIX) n'est abondant nulle part dans le Parc National Albert, bien qu'on le rencontre un peu partout, dans les steppes et les savanes herbeuses des secteurs nord et centre. Il paraît moins rare au Sud qu'au Nord du lac Édouard. Sa distribution est discontinue et quelques individus s'observent toujours en certains endroits bien déterminés dont les caractéristiques botaniques communes restent à établir.

Près du camp de la Rwindi, le Reedbuck est friand d'une petite Commelinacée : *Murdannia simplex*.

Tribu des **ALCELAPHINI.**

***Damaliscus korrigum ugandae* BLAINE.**

Le Topi (fig. 79 à 94, Pl. XL à XLII) est, comme le Cob de Buffon, une Antilope d'habitat « ouvert » qui se plaît dans les plaines à herbes courtes. Comme *Adenota kob*, elle se raréfie ou disparaît dès que les graminées deviennent très hautes (*Cymbopogon*) ou que la savane se boise de façon quelque peu dense.

Absent des secteurs nord et sud, le Topi ne se rencontre actuellement que dans le secteur central du Parc National Albert. Au Nord-Ouest de la plaine des Rwindi-Rutshuru, il ne paraît guère traverser la Luta et est peu commun au pied des Mitumba. Il est fréquent dans la savane courte à l'Ouest du camp de la Rwindi. Peu abondant dans la partie méridionale du secteur central, il manque presque entièrement au Sud de la May ya Evi

(*) Le Major A. J. ARNOLD, cité par LADAKKEB (1936), dit cependant que les Cobs de Buffon sont d'excellents nageurs, capables de traverser des rivières comme le Niger ou la Bénoué, larges d'un mille et demi, à une vitesse d'environ 6 milles à l'heure! MAREAST (1932) affirme la même chose, sans dire cependant s'il a été lui-même témoin du fait.

et au pied des monts Kasali. La plus importante concentration semble exister, depuis fort longtemps, dans un secteur très localisé près de Kamuhorora, où l'animal adopte un comportement plus grégaire qu'ailleurs. Les effectifs peuvent y dépasser localement et temporairement le millier. En saison sèche prolongée, ce grand troupeau se scinde et des mouvements vers l'Uganda ne sont pas exclus, à travers l'Ishasha. A l'Ouest de cette rivière, le Topi forme de grands rassemblements en territoire ugandais, mais disparaît à l'approche de la forêt de Maramangabo, près du mille 36 de la route Congo-Uganda.

Plus encore que le Cob de Buffon, cet animal évite de s'approcher du lac et nous n'en avons jamais vu boire, même dans les mares de crête.

Dans l'ensemble, le régime du Topi paraît très comparable à celui du Cob de Buffon, mais cette espèce semble rechercher des feuilles encore plus tendres. La graminée qui paraît nettement la plus affectée est *Bothriochloa glabra*, que l'on pourrait presque considérer comme l'« herbe des Topis ». Nos observations précises se sont presque toujours rapportées à cette espèce. Ces préférences alimentaires pourraient expliquer, du moins partiellement, la distribution locale de cette Antilope dans les savanes du Parc National. Mentionnons que HUBERT (Rapport Rwindi, X.1939) a vu en septembre, donc avant que les nouvelles pluies aient provoqué la pousse des jeunes herbes, deux Topis broutant des feuilles d'arbustes près de Vitshumbi.

Sous-famille des ANTILOPINAE.

Tribu des NEOTRAGINI.

Hylarnus harrisoni THOMAS.

Cette Antilope naine est connue du secteur nord du Parc National Albert depuis les observations de FRECHKOP (1943). L'un de nous (J. V.) a pu, en décembre 1958, constater sa fréquence dans la forêt de la rive droite de la Moyenne-Semliki. Un spécimen fut aperçu, le 14 de ce mois, sous un tronc partiellement tombé en forêt marécageuse de la Basse-Djelube, un peu en aval du confluent de la Dja'ele. Une femelle gestante, avec un fœtus presque à terme, fut récoltée le 4 avril 1959 dans la vallée de la Djuma. Son estomac ne contenait que des feuilles. O. KIST en a capturé un spécimen, en 1956, dans la forêt sèche située entre la Walombi et la Lume et nous-mêmes avons collecté un exemplaire, le 8 octobre 1959, dans un étendue forestière située à la bifurcation des routes de Beni à Mutsora et de Beni à Kasindi. Cette petite Antilope ne semble donc nullement inféodée, dans notre région du moins, à la forêt ombrophile.

LA FAUNE DISPARUE DU PARC NATIONAL ALBERT.

Grâce aux remarquables fouilles de J. DE HEINZELIN DE BRAUCOURT (1957) à Ishango, nous savons aujourd'hui avec certitude que la faune d'Ongulés du Parc National Albert s'est assez profondément modifiée au cours des sept derniers millénaires, dans le secteur nord tout au moins.

Cet auteur a en effet trouvé dans le niveau fossilifère principal (immédiatement antérieur aux explosions de Katwe), le Bubale lelwel (*Alcelaphus lelwell*), qui n'est d'ailleurs représenté que par un seul spécimen dans les graviers inférieurs, le Topi (*Damaliscus korrigum*), le Cob des roseaux (*Redunca redunca*), des Buffles rapportés aux deux formes (*Syncerus caffer caffer* et *Syncerus caffer nanus*), un Céphalophe (*Cephalophus sylvicultor*), l'Antilope harnachée (*Tragelaphus scriptus*), l'Hippopotame (*Hippopotamus amphibius*), le Phacochère (*Phacochoerus aethiopicus*) et le Potamochère (*Potamochoerus porcus*). Topi, Hippopotame et Buffle formaient alors le principal gibier des hommes d'Ishango.

La faune des niveaux tufacés qui font suite au niveau fossilifère principal est pratiquement identique.

Dans celle de la zone d'habitation postérieure à l'émergence de la terrasse, donc après les explosions volcaniques de Katwe, la faune se modifie au contraire. Le Topi continue à être abondant et l'on voit apparaître, dans les habitats récents, *Kobus defassa*, mais non le Cob de Buffon. Ce dernier a donc probablement fait son apparition dans notre région à une date relativement récente, quand le climat de la plaine a dû se faire un peu plus sec qu'il n'était auparavant. On ignore quand le Topi a disparu des plaines du secteur nord.

Une autre espèce a peut-être existé jusqu'à la fin du siècle dernier dans ce qui est aujourd'hui le Parc National Albert. D'après PITMAN (1953), le Docteur PARKE observa en juin 1889 de nombreuses Girafes en compagnie d'Antilopes dans les plaines bordant le lac Édouard au pied du massif du Ruwenzori. S'il n'y a pas eu confusion de localités, il faudrait alors admettre que la peste bovine de 1889-1891 est responsable, du moins en partie, de la disparition de cet animal dans notre secteur.

Il faut enfin ajouter à la liste des Ongulés récemment disparus de la région du Parc National Albert l'Oréotrague (*Oreotragus saltator* ZIMM.), dont un exemplaire a été capturé en 1943 par M. WATTY dans les collines dénudées qui sont juste au Nord de Kasindi. A cette époque, cet animal était déjà très rare dans la région, au dire de cet observateur. Il semble en être disparu actuellement, car nous ne l'avons pas observé et il est inconnu des gardes.